

Un CSEC ubuesque



Pour les salariés d'en bas, la définition de fonction est exigeante, il y a le savoir être et surtout le savoir faire. Savoir vendre les produits, les connaître pour bien conseiller nos clients, savoir vendre des assurances pour bien entuber nos clients, savoir vendre des cartes pour fidéliser nos clients ...

La direction est très pointilleuse sur nos connaissances, nous nous en rendons compte au moment des entretiens d'évaluation, nous ne sommes jamais à la hauteur....

La situation sanitaire actuelle plonge la plupart des salariés FNAC dans le chômage partiel, situation inédite certes. Mais pas inconnue, des textes existent sur le sujet.

Les élus ont eu depuis lundi, la 2^e réunion de CSEC qui risque de devenir un feuilleton quotidien vu l'ampleur des connaissances des DRH et juristes qui représentent l'entreprise

De nombreuses questions sont encore sans réponses après 5 h de conversation téléphonique.

On s'interroge franchement sur les compétences de la direction des ressources humaines en droit social ?

Plutôt sur l'organisation militaire qui ne prend pas l'avis des petites mains plus proches de leurs acquisitions universitaires.

A leur niveau, ne pas connaître l'assiette des salaires prise en considération pour le calcul de la rémunération du chômage technique, c'est juste inacceptable et inquiétant !

Depuis lundi, nous entendons « je prends le point et je reviens vers vous »

Autant d'amateurisme n'est pas compatible avec leur fonction, leur responsabilité et leur salaire !

3000 salariés sont impactés par le chômage partiel. A ce jour, leur inquiétude demeure, celle des élus aussi.